



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## CDAS 22 octobre

Le CDAS a débuté à 9h30 pour se terminer à 10h45.

Secrétariat adjoint : Solidaires Finances

### Approbation Procès verbal du 22 mars 2012

Approuvé à l'unanimité

### Questionnaire national concernant les prestations et actions proposées aux retraités

Dans notre département on compte 908 retraités dont 631 mutualistes, 155 ayant cause et 638 actifs.

Chaque retraité est contacté individuellement pour chaque action proposée par courrier pour la plupart et par email pour une minorité.

Voici le détail des activités proposées :

- réunions amicales : retrouvailles autour d'un dessert dans les 3 grandes villes du département : 69 participants
- excursions : sortie d'une journée : 48 participants
- séjour dans résidence EPAF de Benodet : 29 participants
- séjour hors résidence EPAF dans le Pays Basque : 15 participants
- repas des retraités dans les 3 grandes villes : 98 participants

Actions de solidarité :

- 4 colis ont été envoyés
- 7 visites à domicile
- 2 visites à l'hôpital

Les retraités ont la possibilité de prendre leur repas dans les restaurants administratifs et inter-administratifs. En 2010, 183 repas ont été pris contre 203 en 2011. Le prix moyen par repas est de 6,50€ en 2012

Logements et prêts : en 2010, seulement 2 prêts d'amélioration de l'habitat ont été souscrits contre 1 seul en 2011.



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

#### Service social :

L'assistante sociale a rencontré 7 retraités ou ayant cause en 2010 et 6 en 2011.  
2 d'entre eux ont bénéficié d'un secours.

**Commentaires FO :** Nous nous étonnons du nombre si faible de demandes de prêt pour l'amélioration de l'habitat. Nous vous demandons de promouvoir cette possibilité auprès des retraités car les conditions sont beaucoup plus avantageuses que celles d'une banque !

## Bilan de l'action sociale au niveau national (année 2011 )

Le bilan a été présenté au CNAS du mois de juin.

L'action sociale du ministère a reçu un budget de 179,83 M€ en 2011. La répartition est la suivante :

- 160,31 M€ pour l'action sociale
- 19,53 M€ pour la santé et sécurité au travail

Une réserve de 2% est obligatoire.

#### Consommation par titre :

- titre 2 (hors masse salariale) : 2,69 M€
- titre 3 (fonctionnement) : 153,28 M€
- titre 5 (équipement, restaurants administratifs) : 2,19 M€
- titre 7 (prêts sociaux) : 0,27 M€

#### Bilan par activité de l'action sociale en 2011 :

- restauration : 64,1 M€
- tourisme social : 28,91 M€
- Logement : 29,53 M€
- Budget d'Initiative Locale : 4,58 M€
- Secours : 2,68 M€
- petite enfance : 1,83 M€
- Associations socio-culturelles : 5,44 M€
- fonctionnement du réseau : 2,31 M€
- Protection sociale complémentaire (MGEFI) : 19,05 M€

Le secteur restauration est le 1er poste de dépense. En 2011, 9,6 M de repas ont été servis et 6,71 M de titres restaurants ont été consommés.



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

#### Logement :

En 2011, on constate une forte baisse des aides et prêts aux logements avec 24,3 M€ contre 31,6 M€ en 2010.

**Commentaires FO :** Ceci est dû au contexte économique et immobilier. Les banques ont fait payer à leurs clients une crise dont la banque elle même était responsable ! C'est intolérable !

#### Les aides et secours :

Cela recouvre les aides et prêts alloués aux personnes en grande difficulté et après intervention des assistantes sociales. En 2011, 12368 personnes ont sollicité les services sociaux avec un montant moyen d'aide alloué de 1300€.

**Commentaires FO :** la Fédération des Finances **F**orce **O**uvrière continuera de demander une action sociale d'envergure avec les moyens suffisants pour venir en aide à tous les agents du réseau !

## Ajustement budgétaire 2012

Il reste des crédits à utiliser après la mise en œuvre des différentes actions départementales

#### **Répartition des derniers crédits :**

retraités : Il reste 838,99€ sur le budget. Une sortie au cabaret de Montluçon sera proposée le 22 novembre au prix de 35€ au lieu de 53 pour ceux de Montluçon et 55€ pour les autres avec le transport compris

Il y aura une limitation des participants à 20 personnes pour Montluçon et 20 pour le reste du département.

Actions locales : il reste 342,47€. La délégation prévoit l'achat de livres pour enfants pour compléter la bibliothèque enfantine du département et l'achat de cadeaux de fin d'année

## Orientations 2013

Tout sera acté dans le CDAS de début 2013

L'arbre de Noël est reconduit (spectacle, jouets, chèques cadeaux et chèques lire ou disques). Seule différence ce sera un marché national en 2013.

L'arbre de Noël sera le 1er décembre 2013.



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

En ce qui concerne le concours de dessin, il faut envoyer les dessins jusqu'à la fin des vacances de Toussaint.

Les campagnes de vaccination DT Polio et Grippe seront maintenues.

Une conférence en partenariat avec la MGEFI (ouvert aux retraités) sera reconduite.

Le prix littéraire continuera avec succès

amitiés finances :

L'après-midi conviviale sera reconduite sur les 3 sites en mars 2013 ainsi que les repas retraités sur les 3 sites

sorties : Le prix était trop élevé cette année, les ramassages sur Montluçon et Cusset coutent très cher...

En 2013, les ramassages ne seront plus systématiques sauf quand la ville se trouvera sur le trajet afin de diminuer le prix des sorties

Les sorties week-end seront organisées tous les 3 ans car cela revient cher  
les marchés seront régionalisés.

**Commentaires FO** : et voilà, la régionalisation que l'on a combattu reprend de plus belle avec comme prétexte le passage sous Chorus ! La Fédération des Finances **F**orce **O**uvrière continue son combat contre cette régionalisation rampante qui vise à vider les instances départementales de leur contenu !

## Participation à la journée mondiale de lutte contre le SIDA

Cette journée se tiendra le 1er décembre prochain. Des campagnes d'affichage et des remises de brochures seront effectuées dans les restaurants administratifs. Cette action se déroule en partenariat avec la MGEFI

### RAPPEL :

**Vos représentants FO DGFIP mettent à disposition un compte rendu complet des réunions du CDAS...**

**N'hésitez pas à le faire savoir !**



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Vos représentants FO DGFIP :

Titulaire

Mme Françoise ROMAINE

Suppléant

M Christophe RANDOING

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

Pour la filière fiscale n°DGI : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : .....%

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu